

Conseil municipal | Séance du 2 juillet 2020

Extrait du registre des délibérations

Délibération n°2020-07-02-4 | Conseil d'administration des collèges - Désignation des représentants de la ville Sur le rapport de Monsieur Moysse Joachim

Nombre de conseillers en exercice : 35

Nombre de conseillers présents à l'ouverture de la séance : 35

Date de convocation : 26 juin 2020

L'An deux mille vingt, le 02 juillet, à 18h30, le Conseil municipal légalement convoqué s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Monsieur Joachim Moysse, Maire.

Etaient présents :

Monsieur Joachim Moysse, Madame Anne-Emilie Ravache, Monsieur Pascal Le Cousin, Madame Léa Pawelski, Monsieur Edouard Bénard, Madame Murielle Renaux, Monsieur David Fontaine, Madame Nicole Auvray, Monsieur Didier Quint, Madame Catherine Olivier, Monsieur Gabriel Moba M'Builu, Monsieur Francis Schilliger, Monsieur Ahmed Akkari, Monsieur Dominique Grévrard, Monsieur Hubert Wulfranc, Madame Najia Atif, Madame Marie-Pierre Rodriguez, Madame Florence Boucard, Madame Christine Leroy, Monsieur José Gonçalves, Madame Agnès Bonvalet, Madame Laëtitia Le Behec, Monsieur Mathieu Vilela, Monsieur Grégory Leconte, Madame Aube Grandfond-Cassius, Madame Juliette Biville, Monsieur Romain Legrand, Madame Carolanne Langlois, Monsieur Jocelyn Chéron, Monsieur Johan Quéruel, Madame Alia Cheikh, Madame Lise Lambert, Monsieur Brahim Charafi, Madame Sarah Tessier, Madame Noura Hamiche.

Secrétaire de séance :

Monsieur Ahmed Akkari

Le Conseil municipal,

Vu :

- Le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L2121-33,
- Le Code de l'Éducation, et notamment l'article R421-14,
- Le décret n°2014-1236 du 24 octobre 2014, relatif à la composition du conseil d'administration des établissements publics locaux d'enseignement

Considérant :

- Qu'il convient de désigner un représentant pour chaque collège,

Décide :

- De désigner les représentants de la ville de Saint-Etienne-du-Rouvray qui siégeront au Conseil d'administration des collèges de la ville :
 - Collège Louise Michel
Titulaire : Nicole Auvray
Suppléante : Catherine Olivier
 - Collège Pablo Picasso
Titulaire : Florence Boucard
Suppléante : Carolanne Langlois
 - Collège Paul Eluard
Titulaire : Alia Cheik
Suppléante : Léa Pawelski
 - Collège Maximilien Robespierre
Titulaire : Gabriel Moba M'Builu
Suppléante : Lise Lambert

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal adopte à l'Unanimité la délibération, par 33 votes pour, 2 abstentions.

Pour extrait conforme

Monsieur Joachim Moyse
Maire

Accusé certifié exécutoire

Réception en préfecture : 06/07/2020

Identifiant de télétransmission : 76-217605757-20200702-lmc116316-DE-1-1

Affiché ou notifié le 7 juillet 2020